



VKM | ASM |

Vereinigung der Kantonalen Migrationsbehörden

Association des services cantonaux de migration

Associazione dei servizi cantonali di migrazione

**Association des services
cantonaux de migration**

Rapport annuel 2024/25

**86^e conférence annuelle à Bulle (FR)
Septembre 2025**

Table des matières

I. Avant-propos du président

II. Priorités 2024/25

1. Conférence annuelle 2024 à Saint-Gall
2. Stratégie globale en matière d'asile
3. Prises de position
4. Numérisation
5. Représentation des intérêts et soutien à l'exécution
6. Centre administratif

III. Finances/budget

IV. Organisation/personnel

I. Avant-propos du président

Chères et chers membres de notre association,

Mesdames, Messieurs,

« Rien n'est permanent, sauf le changement », aurait dit un jour le philosophe grec Héraclite d'Éphèse (535-475 av. J.- C.). Il insistait sur l'unité des contraires et considérait le conflit comme un moteur de changement. Il me semble que les conclusions de ce grand penseur n'ont rien perdu de leur actualité, même 2500 ans plus tard. Une chose est sûre : depuis toujours, l'humanité a été confrontée à des problèmes qui ne cessaient de changer la vie. Ces problèmes ne sont peut-être plus aussi existentiels qu'à l'époque, mais leur nombre et leur rythme font qu'ils n'en sont pas moins radicaux.

Aujourd'hui comme hier, il existe deux manières de faire face au changement :

- soit on considère un conflit comme un défi, une opportunité de changement et on contribue activement à améliorer la situation, soit
- on se lamente sur la fatalité, qui fait que les choses ne restent pas comme elles l'ont (prétendument toujours) été.

L'ASM appartient clairement à la catégorie qui veut faire bouger les choses, s'y atteler, les modifier et les optimiser. L'an dernier aussi, nous avons agi dans pratiquement tous les secteurs du domaine de la migration. Le présent rapport illustre une fois de plus quelles ont été nos priorités et où nous nous sommes investis. Dans quels domaines nous avons non seulement accepté les défis, mais aussi exercé une influence, proposé des solutions, des nouveautés et des alternatives, et facilité ou rendu notre travail possible par des concertations ou de la coordination. J'ai bien conscience que les arbres ne poussent pas tout de suite jusqu'au ciel et que nos efforts ne portent pas tous les mêmes fruits. Les obstacles nous sont régulièrement rappelés – par la politique, la justice, parfois aussi par des organisations partenaires ou par le manque de ressources. Partout et sans cesse, nous nous heurtons à des (nouvelles) limites.

C'est ce qui me fait considérer comme un immense privilège le fait d'avoir pu présider cette association. Dans le même temps, je suis très heureux et satisfait de voir combien de membres de notre association, mais souvent aussi de spécialistes des différents services de migration, s'investissent tout au long de l'année avec beaucoup d'engagement dans les nombreux organes, commissions, groupes de travail permanents et temporaires ou réunions afin de formuler et d'expliquer nos principes de travail quotidien en des termes simples et de rallier des non-spécialistes ou des collègues à nos idées. On sent que beaucoup d'entre nous ne se contentent pas simplement d'accomplir un travail. Cela implique de la passion et une grande motivation.

On ne peut pas dire que notre travail est toujours couronné de succès. Gérer la pression des délais, le manque de ressources, les problèmes de personnel, les échecs ou les attentes irréalisables, il faut l'apprendre et le supporter. Nous devons toujours apporter une – ou plutôt

la bonne – réponse aux questions techniques comme aux questions managériales, nous comporter constamment en modèle et montrer de l'estime à l'égard de toutes et tous. Nous le faisons avec plaisir. Mais où nous reste-t-il du temps pour veiller à notre propre bien-être (physique et mental) ? C'est pourquoi, à l'heure actuelle, il est d'autant plus important que nous puissions nous reposer sur ce qui a fait ses preuves, recevoir et donner de la confiance et nous laisser ainsi du temps pour prendre de bonnes décisions mûrement réfléchies et objectives – par souci pour notre santé. Nous devons absolument prendre davantage de recul, nous calmer intérieurement, regarder en arrière, reconnaître ce que nous avons accompli, célébrer nos réussites occasionnelles, ressentir et savourer notre fierté avant de nous confronter au prochain défi. Nous n'avons tous qu'une seule santé. Prenons-en soin comme il se doit !

Je remercie toutes celles et tous ceux qui ont contribué activement l'année passée à réaliser les tâches et les objectifs que nous nous sommes fixés, qui ont abordé les changements avec courage et anticipation, et qui se sont engagés au service et dans l'intérêt de toutes les autorités de migration et, en fin de compte, de l'ensemble de notre société. Mes sincères remerciements vont bien sûr en premier lieu aux membres du Comité et aux collaboratrices et collaborateurs du centre administratif de l'ASM, mais aussi à toutes les personnes des offices des migrations qui, dans le cadre des nombreuses consultations et autres documents, de la préparation et de la tenue de réunions ou en répondant aux sondages, se sont penchées sur nos thématiques, nous ont soutenus dans les activités de l'association et n'ont toujours eu qu'une seule priorité : participer activement au changement.

Ce fut un honneur pour moi d'être président de cette association. Un grand merci !



Jürg Eberle
Président ASM

II. Priorités 2024/25

1. 85^e conférence annuelle 2024 à Saint-Gall

Les 12 et 13 septembre 2024 s'est tenue la 85^e conférence annuelle de l'Association des services cantonaux de migration (ASM) dans le canton de Saint-Gall. Pour la deuxième fois, la conférence annuelle a été consacrée à un thème spécifique : pénurie de main-d'œuvre qualifiée et migration.

Après avoir passé en revue l'année associative 2023/24, les membres ont approuvé le rapport annuel, les comptes annuels et le budget, et ont donné décharge au Comité. Ils ont ensuite procédé à la réélection d'Alexander Ott (ville de Berne), qui a été réélu à l'unanimité et sous des applaudissements nourris.

À la suite des démissions de Johanna Schwegler (SO) et de Fridolin Hunold (SH) du Comité, les conférences régionales concernées ont été invitées à nommer des successeurs dans les meilleurs délais. À cet égard, le président Jürg Eberle a souligné que, conformément aux statuts, les futurs membres du Comité ne seraient élus qu'à l'occasion de la prochaine conférence annuelle, mais qu'ils pourraient siéger au Comité dès leur nomination.



Le président Jürg Eberle lors du départ de Mario Konzett (FL), membre de longue date



Le réviseur Patrick Pochon lors de la présentation du rapport de révision

Après la partie statutaire, les membres de l'ASM ont eu l'occasion d'échanger en petits groupes sur le thème « Migration et pénurie de main-d'œuvre qualifiée » dans une perspective pratique. Le président a ensuite souhaité la bienvenue aux invités ainsi qu'aux intervenants (la Secrétaire d'État, Christine Schraner Burgener, le Dr Michael Siegenthaler de l'ETH Zurich et M. Guy Godard, membre du pouvoir législatif du canton de Vaud), qui ont su captiver l'auditoire par leurs exposés passionnants sur le thème central de la rencontre.



Les membres échangent leurs points de vue sur différentes questions liées au thème principal



La Secrétaire d'État Christine Schraner Burgener lors de son exposé et de sa prise de congé

Après la partie officielle de la conférence annuelle, les membres et les invités ont pu déguster un délicieux apéritif, suivi d'un souper en commun. Le conseiller d'État Christof Hartmann, chef du Département de la sécurité et de la justice du canton de Saint-Gall, a également partagé ce souper et a pris la parole pour exprimer sa reconnaissance pour le travail accompli par les services cantonaux des migrations. Le vendredi était marqué par un programme-cadre social varié.



Le conseiller d'État Christof Hartmann lors de l'apéritif



Les membres avant la séance de cinéma

Parfaitement organisée et passionnante, la conférence annuelle à Saint-Gall a une fois de plus permis aux membres d'avoir des échanges professionnels et personnels enrichissants et restera un excellent souvenir pour tous.

2. Stratégie globale en matière d'asile

En 2024, le conseiller fédéral Beat Jans avait chargé le SEM d'élaborer une nouvelle stratégie en matière d'asile, cinq ans après l'entrée en vigueur de la restructuration dans ce domaine, avec la participation de la Confédération, des cantons, des villes et des communes, ainsi qu'en collaboration active avec les deux conférences principales, la CCDJP et la CDAS, et d'autres organisations partenaires. L'ASM était bien entendu représentée au sein du comité sur l'asile, largement représentatif, et a participé aux travaux dans les domaines définis ainsi qu'à l'élaboration d'une analyse.

Au début, le SEM, qui dirigeait également les différents groupes de travail, disposait d'une marge de manœuvre très réduite. Les représentants de l'ASM, entre autres, avaient de plus en plus l'impression que la Confédération souhaitait avant tout optimiser ses processus et alléger sa comptabilité. Après une suspension temporaire des travaux, il a été décidé en novembre 2024 d'actualiser le mandat pour l'élaboration de la stratégie globale en matière d'asile. Une analyse comparative des objectifs et des résultats devrait fournir, outre une évaluation du système global selon les différentes perspectives de la tâche commune en matière d'asile, des informations détaillées sur les quatre domaines thématiques suivants : migration liée à l'asile, migration irrégulière, statut de protection S et intégration. Le calendrier a en outre été adapté afin d'élargir la base sur laquelle s'appuient les travaux relatifs à la stratégie globale et au plan d'action.

Au deuxième trimestre 2025, sur recommandation urgente de l'ASM, une analyse approfondie du domaine de l'asile a été réalisée par un bureau indépendant de conseil et de recherche (Ecoplan AG), intégrant les expériences acquises depuis 2019 par la Confédération, les cantons, les villes et les communes. Cette analyse servira de base à la finalisation de la stratégie globale et à l'élaboration d'un plan d'action comprenant des mesures concrètes. Les grandes lignes de ce plan seront discutées lors d'une première conférence sur l'asile à la fin de l'année 2025, qui aura pour but de définir les grandes orientations pour l'avenir.

L'ASM est représentée par différentes personnes dans la plupart des comités et des groupes de travail qui collaborent au projet sur la stratégie globale en matière d'asile. Elle est notamment représentée au sein du groupe de travail Sécurité, dont les travaux se poursuivent parallèlement au projet de relance. Le groupe de travail Sécurité a actuellement pour mission de diriger le projet pilote relatif aux multirécidivistes relevant du domaine de l'asile et des étrangers et d'élaborer des propositions d'adaptation du régime légal des mesures de contrainte. L'ASM a déjà proposé au SEM une série de modifications législatives ayant pour objectif de permettre une exécution plus efficace des renvois.

3. Prises de position

Cette année encore, l'ASM s'est exprimée sur différents projets législatifs de la Confédération. Nous avons pu faire part de notre appréciation professionnelle des procédures de consultation nationales dans le cadre de prises de position à l'attention du Conseil fédéral. Le processus des « modèles de prises de position » à l'attention des membres a été systématiquement mis en œuvre. Cela signifie qu'après l'ouverture d'une procédure de consultation, le centre administratif établit rapidement une fiche d'information contenant les principales données de référence, une contextualisation ainsi qu'un résumé du projet et les principales questions pour les autorités cantonales des migrations. En outre – si cela s'avère nécessaire après avoir consulté des expertes et des experts des cantons –, un modèle de prise de position, présentant les avantages et les inconvénients du projet ainsi que les conséquences possibles pour les autorités cantonales et municipales des migrations, est mis à la disposition des membres. Ce processus doit faciliter aux membres de l'association la compréhension juridique de chaque projet et, finalement, l'élaboration de leur propre prise de position à l'attention de leur gouvernement cantonal. Sur la base de ce modèle de prise de position et

en tenant compte des commentaires des membres, le Comité adopte finalement la prise de position officielle de l'ASM. Au cours de la période sous revue, l'ASM a pris position sur les projets suivants :

- Consultation sur la reprise et la mise en œuvre des bases légales relatives au pacte de l'UE sur la migration et l'asile (développements de l'acquis de Schengen/Dublin)
- Consultation sur la mise en œuvre de l'initiative parlementaire « La pauvreté n'est pas un crime »
- Consultation sur les modifications de la loi et des ordonnances visant à encourager l'activité professionnelle des personnes titulaires du statut de protection S et à faciliter l'accès au marché du travail des ressortissants d'États tiers formés en Suisse
- Consultation sur le paquet « Stabilisation et développement des relations Suisse-UE » – Sous-aspect de la libre circulation des personnes

Parallèlement à ces procédures de consultation de la Confédération, l'ASM s'est également exprimée sur de nombreuses consultations du SEM, dont nous n'en citons ici qu'une sélection à titre d'exemple :

- Modifications des directives dans le domaine du droit des étrangers et du marché du travail
- Publication des mesures de renvoi et d'éloignement
- Maintien du statut S
- Révision de la directive sur le regroupement familial
- Rapport du Conseil fédéral sur la possibilité d'ordonner la détention administrative dans les centres fédéraux pour requérants d'asile (CFA)
- Réforme de la déclaration de prise en charge

4. Numérisation

Programme RES

Les trois événements les plus importants du programme RES à la date du rapport sont l'acceptation et la publication de l'architecture du programme, la validation de la deuxième tranche du crédit d'engagement et la prolongation de l'ensemble du programme par le Conseil fédéral. Dans le même temps, la plupart des sous-projets sont passés de la phase de conception à la phase de réalisation.

L'architecture du programme donne pour la première fois un aperçu de l'étendue et de la structure interne de RES. Elle définit le cadre des développements futurs et les modules de l'application.

Avec la validation de la deuxième tranche du crédit d'engagement et la prolongation simultanée de la durée du programme jusqu'en 2032, les bases pour la poursuite des travaux sont désormais posées. Le programme a ainsi pu adapter l'ensemble de la planification à ce nouveau contexte.

Au cours du premier semestre 2025, la plupart des projets (notamment les projets clés Digital@AIG et Digital@BÜG) ont entamé leur phase de réalisation, c'est-à-dire le développement. Cela a nécessité des efforts considérables pour pourvoir les postes et les fonctions nécessaires et mettre en place le modèle de collaboration (SEM – RES – CSI-DFJP). Les principales difficultés initiales ont maintenant été surmontées et la collaboration au sein des équipes et entre celles-ci s'améliore progressivement. Le passage de la phase de conception à celle de réalisation entraîne une modification des caractéristiques des projets (« de la théorie à la pratique »). Cela a également une influence sur la participation des autorités cantonales et communales des migrations, qui sera ajustée en conséquence au cours des prochains mois.

Le centre administratif de l'ASM a pris part à ces développements. Nous constatons aujourd'hui que nos revendications sont prises en compte par le programme et que notre voix est entendue. Le programme fait également de plus en plus appel à l'ASM dans le cadre de la communication et de la coordination avec les cantons et les communes. Cette étroite collaboration avec le programme et les projets est essentielle à notre activité, que nous souhaitons continuer à développer.

Domaine Sedex de l'ASM-VKM

Le domaine Sedex de l'ASM est en service depuis le 1^{er} septembre 2024. Il est utilisé pour l'échange électronique de dossiers entre les cantons (type de message 20112) et pour l'échange de données avec les communes selon la norme eCH0223 (type de message 21000). Comme ce service n'est plus proposé gratuitement par le SEM et qu'il est payant pour l'OFS, le centre administratif répartit les coûts entre les cantons utilisateurs selon le principe de causalité.

Sondage 2025

Au cours du premier semestre 2025, un sondage détaillé auprès des membres a permis de recueillir des informations importantes d'ordre technique, personnel et professionnel. Un résumé des résultats a été publié sur l'intranet de l'ASM.

Ces informations permettront à l'avenir de contacter directement les personnes compétentes, par exemple dans le cadre du projet RES. Il convient de mentionner que nous continuerons à faire circuler les communications importantes dans le domaine informatique par l'intermédiaire de la direction des services des migrations.

Coordination informatique

Le recrutement et l'engagement de Martin Schmidkofer nous ont permis d'assurer la continuité de la coordination informatique. Il a repris les fonctions de Kurt Pauli, qui a pris sa retraite, et continue d'assurer l'interface entre les membres de l'ASM et le SEM ou RES. Il suivra également l'évolution des thèmes informatiques pertinents, informera les membres et coordonnera les activités correspondantes. Nous remercions Kurt Pauli pour ses précieux services dans l'ensemble du domaine informatique de l'ASM.

5. Représentation des intérêts et soutien à l'exécution

En plus des thèmes principaux mentionnés ci-dessus, les membres, le Comité et le centre administratif ont travaillé sur toute une série d'autres dossiers, que ce soit dans le cadre de la représentation des intérêts des membres auprès des autorités fédérales et d'autres autorités partenaires ou en relation avec des travaux intercantonaux visant à soutenir efficacement les membres dans l'application du droit de la migration. Certains de ces travaux sont brièvement expliqués ou énumérés ici.

Augmentation du forfait pour les frais de détention

Le Comité et, en particulier, son président, ont une nouvelle fois signalé à différents niveaux l'augmentation constante des coûts liés à la détention administrative. L'ASM a ainsi initialement abordé cette question lors d'une réunion d'évaluation de la situation avec le SEM, puis dans le cadre des travaux sur la stratégie en matière d'asile, avant de déposer, en novembre 2024, une demande de soutien politique à ce sujet auprès de la CCDJP. En février 2025, le président et le centre administratif ont pu présenter cette demande lors d'une réunion du Comité de la CCDJP et obtenir le soutien politique de la conférence des directeurs. La demande a donc été déposée auprès de la Confédération par des représentants politiques, dans le cadre d'une réunion de l'organe de contact (échange DFJP-CCDJP-CDAS). En collaboration avec les établissements de détention régionaux et le SEM, l'ASM est actuellement en train de rassembler des données chiffrées fiables en vue d'étayer plus en détail la demande adressée au Département fédéral des finances.

Autres demandes adressées au SEM

L'ASM est intervenue auprès du SEM pour faire valoir d'autres revendications de ses membres. Au cours des derniers mois, nous avons ainsi adressé au SEM des requêtes formelles sur les points suivants : optimisation des processus pour les personnes faisant l'objet d'une expulsion pénale qui déposent une demande d'asile ; adaptation de la durée du séjour dans les CFA pour les cas Dublin complexes ; prise des données biométriques lors de l'enregistrement des personnes en quête de protection dans les CFA et implication précoce dans la révision du concept relatif à la levée du statut de protection S. Les premières réactions du SEM à ces demandes ayant été plutôt réservées, nous les exposerons à nouveau avec fermeté lors de la prochaine séance d'évaluation de la situation et demanderons, si nécessaire, le soutien politique de la CCDJP.

Il en va de même pour l'hébergement et la réduction des cas en suspens : au cours de l'année associative écoulée, l'ASM s'est engagée à plusieurs reprises activement en faveur d'un concept d'urgence adapté aux besoins actuels et capable d'absorber les fluctuations, ainsi que d'une réduction rapide des nombreuses demandes d'asile en suspens qui pèsent sur les structures cantonales et municipales, et poursuivra ces efforts au cours du prochain exercice.

Reprise partielle de la directive relative aux droits des citoyens de l'Union

L'ASM s'est beaucoup intéressée au « dossier européen » et plus particulièrement à une éventuelle reprise du droit de séjour permanent, tout au long de l'année associative. Tant le Comité que divers spécialistes des services cantonaux des migrations ont participé à de

nombreux groupes de travail. Les discussions ont notamment porté sur l'importante collaboration entre les autorités (services des migrations, services publics de l'emploi, services d'aide sociale) concernant la fin du séjour, sur les procédures possibles pour l'octroi d'une autorisation de séjour permanent ou sur la gestion des frontières et frontaliers. Au cours de l'été 2025, le Comité et le centre administratif ont examiné en profondeur l'aspect de la libre circulation des personnes dans le cadre de la consultation sur le paquet d'accords, élaboré une fiche d'information ainsi qu'un modèle de prise de position et adopté une prise de position officielle de l'ASM à l'égard de la CCDJP.

Responsabilité pour la prise en charge des coûts d'aide sociale après une expulsion

Au printemps 2025, le Comité de l'ASM et le Comité de la CDAS ont approuvé une proposition élaborée par le centre administratif de l'ASM en collaboration avec le groupe de travail Expulsion de l'ASM et le domaine Migration de la CDAS. Au cours des prochains mois, une recommandation intercantonale commune devrait être adoptée, stipulant pour l'essentiel que, dans le cas des étrangers faisant l'objet d'une expulsion obligatoire, le canton de résidence précédent (c'est-à-dire le canton qui a délivré la dernière autorisation relevant du droit des étrangers ou auquel la personne a été attribuée dans le cadre de la procédure d'asile) reste compétent pour le versement des prestations d'assistance. Parallèlement, la recommandation intercantonale soulignera l'importance de la coopération entre les services et mentionnera la possibilité de conclure des accords divergents entre deux cantons dans un cas concret.

Autres activités et projets

Les membres, le Comité et le centre administratif se sont engagés l'année dernière dans d'innombrables autres projets et groupes de travail, qui ne peuvent pas tous être détaillés ici. Il convient néanmoins de présenter une sélection de ces travaux, ne serait-ce que sous forme de mots-clés :

- Travaux dans les comités d'experts « Retour et exécution des renvois » ainsi que « Procédure d'asile et hébergement »
- Groupe de travail « Retour »
- Participation au groupe de travail « Flux de données médicales »
- Comité de pilotage du programme RES
- Groupe de travail « Mineurs et enfants »
- Fourniture de renseignements techniques et participation à diverses réunions dans le cadre des négociations avec l'UE sur la libre circulation des personnes
- Participation au dialogue entre les autorités de la migration, de l'aide sociale et de l'intégration
- Commission fédérale des migrations
- Réseau Regroupement familial
- Comité Politique migratoire de l'AOST

- Groupe de travail Monitoring du système d'asile
- Groupe de pilotage JTS
- Groupe de pilotage Visas
- Groupe de pilotage Frontière
- Divers groupes d'accompagnement chargés d'examiner les rapports du Conseil fédéral sur des interventions parlementaires
- Échanges réguliers avec des organisations partenaires telles que la CDI, la CCDJP, la CDSPC, Visa-Roundtable, etc.

En cas d'intérêt, une liste récapitulative de tous les groupes de travail et de leurs représentants et représentantes de l'ASM peut être consultée auprès du centre administratif. En outre, les membres de l'ASM sont régulièrement informés des principaux travaux et activités du Comité et du centre administratif dans le cadre du « Novus ».

Retraite à Berne

En août 2025, le Comité et le centre administratif se sont finalement réunis pour la traditionnelle retraite. Cette dernière était consacrée à la clôture de l'exercice, à la préparation de la conférence annuelle, ainsi qu'à la planification annuelle et à la définition des priorités pour l'exercice 2025/26.

Cet événement a été organisé par la ville de Berne, représentée par Alexander Ott, membre du Comité, qui a tout mis en œuvre pour assurer des conditions-cadres optimales.

6. Centre administratif


L'ancienne cheffe du centre administratif de l'ASM avait décidé de quitter notre association. Par conséquent, le Comité, sous la direction de son vice-président Steve Maucci, en collaboration avec d'autres membres du Comité et le service du personnel de l'OPOP, a dû recruter un successeur. Pendant cette période, Rahel Affolter a dirigé le centre administratif à titre intérimaire. Compte tenu du manque de personnel, le centre administratif a dû se limiter aux tâches indispensables et les plus importantes. Néanmoins, il a parfaitement rempli ses fonctions vis-à-vis de l'extérieur, en répondant à toutes les consultations importantes, en respectant tous les délais et en préparant et envoyant les modèles de prises de position. Le Comité remercie Rahel Affolter pour son engagement exceptionnel qui a permis de pallier ce manque de personnel. Oliver Lüthi, nouveau directeur du centre administratif de l'ASM, a pris ses fonctions le 1^{er} juillet 2025.

Corinne Karli, qui a travaillé pendant quinze ans au secrétariat de l'ASM, prendra également une retraite bien méritée. Nous tenons à la remercier pour sa fidélité et son précieux travail. Xeniya Ivanova, spécialisée dans l'administration et la traduction, a été engagée pour lui succéder.



Finances/budget

Comptes annuels 2024/25

 VKM ASM Vereinigung der Kantonalen Migrationsbehörden Association des services cantonaux de migration Associazione dei servizi cantonali di migrazione						
Rechnungsjahr / Exercice 2024 - 2025					Budget 2024-25	
Betriebskonto / compte d'exploitation						
<u>Einnahmen/Recettes</u>						
Jahresbeiträge Mitglieder	CHF		530'000.00		530'000.00	
Beitrag SEM für VKM-IT	CHF		100'000.00		100'000.00	
Rückerstattung Doppelte Zahlung Hotel			446.60			
Verspäteter Eingang Mitgliederbeitrag für 2023-2024			14'370.00			
Gutschrift SEM Simultanübersetzung Lagebeurteilung			446.00			
Rückerstattung ZH; TG; GR für die Nutzung der Sedex-Plattform			32'435.75			
Zins am 31.12.2024	CHF		0.00			
Total der Einnahmen / Total des recettes	CHF		677'698.35		630'000.00	
<u>Ausgaben/DEPENSES</u>						
Personalkosten Geschäftsstelle	CHF		494'569.65		550'000.00	
Pauschale Präsident &/ Vize-präsident	CHF		4'000.00		6'000.00	
Sitzungsgelder Arbeitsgruppen und Vorstand inkl. Spesen	CHF		24'452.30		23'000.00	
Spesen Geschäftsstelle	CHF		25'499.10		7'500.00	
Weiterbildungsveranstaltungen			0.00		50'000.00	
Miete/Büroinfrastruktur/Sachaufwand/IT-Anteil ABEV	CHF		41'400.00		45'000.00	
Kleinprojekte und übriger Sachaufwand	CHF		2'677.05		30'000.00	
Drittkosten Informatik	CHF		34'271.10		8'000.00	
Jahreskonferenz und Konsularische Konferenzen	CHF		6'960.35		8'000.00	
Übersetzungen	CHF		30'551.15		22'000.00	
Postfinance Kontoführung	CHF		90.00		200.00	
Total der Ausgaben / Total des dépenses	CHF		664'470.70		704'700.00	
<u>Zusammenfassung/Recapitulation</u>						
Total der Einnahmen	CHF		677'698.35		630'000.00	
Total der Ausgaben	CHF		664'470.70		704'700.00	
Gewinn / bénéfice d'exploitation	CHF		13'227.65		-74'700.00	
<u>Bilanz/BILAN</u>						
Vermögen am 31.07.2024	CHF		447'335.67			
Gewinn bis 31.07.2025	CHF		13'227.65			
Vermögen / Fortune am 31.07.2025	CHF		460'563.32			

Le Comité propose à l'assemblée générale d'approuver les comptes annuels et de reporter l'excédent des recettes 2024/25 sur l'exercice suivant.

Rapport du réviseur 2024/25

RAPPORT DE REVISION DES COMPTES 2024/2025 DE L'ASM

Cher Président de l'ASM,

Chers collègues,

J'ai vérifié en date du 12 août 2025 l'exercice comptable 2024/2025 de l'Association des services cantonaux de migration (ASM) (clôture au 31.07.2025). J'ai effectué un contrôle de tous les mouvements et extraits de comptes, de l'intégralité des justificatifs ainsi que de leur comptabilisation.

J'ai pu constater que la comptabilité de l'ASM pour l'exercice 2024/2025 a été effectuée de manière correcte et soignée. Vu des recettes de frs 677'698.35 et des dépenses de frs 664'470.70, un excédent de recettes de frs 13'227.65 a été réalisé. La fortune au 31 juillet 2025 s'élève à frs 460'563.32, qui est attestée par les extraits de compte de PostFinance libellés au nom de l'Association des autorités cantonales de migration ASM, Berne.

Je vous recommande donc d'approuver l'exercice comptable 2024/2025 de l'ASM, d'en donner décharge au Centre administratif de l'ASM et de le remercier vivement pour le travail accompli.

Patrick Rochon, réviseur

REVISORENBERICHT DER VKM-KONTEN 2024/2025

Sehr geehrter Herr Präsident der VKM

Geschätzte Kollegen

Ich habe am 12. August 2025 das Rechnungsjahr 2024/2025 der Vereinigung der kantonalen Migrationsbehörden (VKM) (Abschluss per 31.07.2025) geprüft. Dabei habe ich sämtliche Kontobewegungen- und Auszüge, die Vollständigkeit der Belege sowie deren Verbuchungen kontrolliert.

Ich konnte feststellen, dass die Buchhaltung des VKM-Rechnungsjahres 2024/2025 korrekt und sauber geführt wurde. Bei Einnahmen von Fr. 677'698.35 und Ausgaben von Fr. 664'470.70 resultiert ein Einnahmenüberschuss von Fr. 13'227.65. Das Vermögen per 31. Juli 2025 beträgt Fr. 460'563.32, und ist aufgrund den Kontoauszügen der PostFinance, lautend auf Vereinigung der kantonalen Migrationsbehörden VKM, Bern, ausgewiesen.

Ich empfehle Ihnen, die VKM-Rechnung 2024/2025 zu genehmigen und die Geschäftsstelle VKM für die geleistete Arbeit zu danken und Ihr Decharge zu erteilen.

Patrick Rochon, Revisor

Fribourg/Freiburg, 12. August 2025

Budget 2025/26

VKM ASM Vereinigung der Kantonalen Migrationsbehörden Association des services cantonaux de migration Associazione dei servizi cantonali di migrazione					
Budget Rechnungsjahr / Exercice 2025 - 2026 Betriebskonto / compte d'exploitation					Budget 2024-25
Einnahmen/Recettes					
Jahresbeiträge Mitglieder		CHF	530'000.00		530'000.00
Beitrag SEM für VKM-IT		CHF	100'000.00		100'000.00
Total der Einnahmen / Total des recettes		CHF	630'000.00		630'000.00
Ausgaben/DEPENSES					
Personalkosten Geschäftsstelle		CHF	556'000.00		550'000.00
Pauschale Präsident & Vizepräsident		CHF	6'000.00		6'000.00
Sitzungsgelder Arbeitsgruppen und Vorstand inkl. Spesen		CHF	23'000.00		23'000.00
Spesen Geschäftsstelle		CHF	19'000.00		7'500.00
Weiterbildungsveranstaltungen		CHF	25'000.00		50'000.00
Miete/Büroinfrastruktur/Sachaufwand/IT-Anteil ABEV		CHF	45'000.00		45'000.00
Kleinprojekte und übriger Sachaufwand		CHF	10'000.00		30'000.00
Drittkosten IT		CHF	4'000.00		8'000.00
Jahreskonferenz und Konsularische Konferenzen		CHF	8'000.00		8'000.00
Übersetzungen		CHF	30'000.00		22'000.00
Postfinance Kontoführung		CHF	200.00		200.00
Total der Ausgaben / Total des dépenses		CHF	726'200.00		704'700.00
Zusammenfassung/Recapitulation					
Total der Einnahmen		CHF	630'000.00		630'000.00
Total der Ausgaben		CHF	726'200.00		704'700.00
Gewinn / bénéfice d'exploitation		CHF	-96'200.00		-74'700.00

Le Comité propose à l'assemblée générale d'adopter le budget.

III. Organisation/personnel



Membres (entrées et sorties)

Sorties de l'association

Gabriele Berger (BE)

Alexander Lieb (LU)

Kathrin Könitzer (Bienne)

Entrées dans l'association

Verena Berisha (BE)

Pilar Gimeno (NE)

Samira Bahrami (LU)

Christine Schneider (Bienne)

Markus Biedermann (FL)



Comité

Jürg Eberle, SG, président

Stève Maucci, VD, vice-président

Silvia Gada, TI, membre du comité

Alexander Ott, ville de Berne, membre du comité

Michael Schneider, GL, membre du comité

Michael Schneeberger, ZH, nommé membre du comité

Markus Rudin, nommé membre du comité



Centre administratif

Régine Schweizer, cheffe du centre administratif (jusqu'en avril 2025)

Oliver Lüthi, chef du centre administratif (à partir de juillet 2025)

Rahel Affolter, collaboratrice scientifique et cheffe adjointe du centre administratif

Kurt Pauli, coordinateur IT (jusqu'en juin 2025)

Martin Schmidkofer, coordinateur IT (à partir de mai 2025)

Corinne Karli, administratrice (jusqu'en août 2025)

Xeniya Ivanova, collaboratrice administrative chargée de tâches de traduction (à partir de juin 2025)



Réviseur

Patrick Pochon, FR